



Ville de Haguenau

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

---oOo---

1. Acheteur : VILLE DE HAGUENAU - Place Charles de Gaulle - BP 10249 - 67504 HAGUENAU cedex
2. Objet des marchés : **Acquisition de divers véhicules utilitaires et d'un camion 19 tonnes**

Code nomenclature européenne : 34144700

Code NUTS : FRF11

Les prestations sont traitées en lots séparés, à savoir :

Lot n°	Désignation
01	Camion 19 tonnes avec berce et hayon type fourgon pour logistique voirie manifestation
02	Fourgonnette de 5 m ³
03	Fourgon 13 m ³ logistique voirie manifestation
04	Fourgonnette 3m ³ Service de l'eau
05	Véhicule utilitaire léger électrique rallongé pour les services
06	Fourgon 6 m ³ logistique voirie manifestation

3. Mode de passation : : marchés de fournitures passés sur appel d'offres ouvert en application des articles L. 2124-2, R. 2124-2, R. 2131-16, R. 2131-17, et R. 2161-2 et suivants du Code de la Commande Publique.
4. Critère de sélection des candidatures : la conformité du contenu par rapport aux pièces demandées ; les garanties sur les capacités techniques, professionnelles et financières.
5. Conditions particulières :
 - les variantes à l'initiative du candidat sont autorisées **uniquement pour le lot 05**,
 - délai de validité des offres : 90 jours à compter de la date limite de remise des offres,
 - délais de livraison : cent-quatre-vingt (180) jours calendaires pour le lot 01 et cent-vingt (120) jours calendaires pour les lots 02, 03, 04, 05 et 06,
 - les paiements seront effectués sur service fait, par mandat administratif, dans un délai de 30 jours à compter de la réception de la demande, sur le budget investissement de la Ville de Haguenau
 - les candidatures et les offres sont rédigées en langue française,
 - critères de jugement des offres : se reporter au règlement de la consultation
 - les marchés sont couverts par l'accord sur les marchés publics,

- le numéro de dossier attribué aux marchés est le four-n-vehicules.6lots/2019.
6. Conditions de participation, renseignements et justificatifs à produire :
- ne pas tomber sous le coup de l'interdiction de soumissionner aux marchés et accords-cadres conformément aux dispositions des articles L. 2141-1 à L. 2141-5 et R. 2143-3 et suivants du Code de la Commande Publique,
 - renseignements permettant d'évaluer les capacités professionnelles, techniques et financières du candidat tels que définis par les articles R. 2142-6 et suivants du Code de la Commande Publique et par l'arrêté du 23 mars 2019 fixant la liste des renseignements pouvant être demandés aux candidats à un marché public et rappelés par le règlement de la consultation.
7. Les retraits des dossiers de consultation et les dépôts des offres se font **uniquement** via la plateforme alsacemarchespublics.eu.

8. Date limite de remise des offres : lundi 6 mai 2019 à 12 heures.

9. Instance chargée des procédures de recours et obtention de renseignements :
Tribunal Administratif de Strasbourg (67070) - Tél. : 03.88.21.23.23 Courriel :
greffe.ta-strasbourg@juradm.fr

10. Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : recours en référé précontractuel introduit préalablement à la signature du marché. Recours pour excès de pouvoir introduit dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision contestée. Ce recours en annulation peut être assorti d'une demande en référé suspension des actes attaqués dans les mêmes délais, préalablement à la signature du contrat. Recours indemnitaire soumis à une demande préalable à la personne publique dans le délai de déchéance quadriennale.

11. Renseignements complémentaires :

Renseignements administratifs :

Mme Claudia GANTZER
Service de la Commande Publique - Territoire
de Haguenau
03.88.90.67.89
claudia.gantzer@agglo-haguenau.fr

Renseignements techniques :

Direction des interventions et du cadre de vie
M. Stéphane CRENNER
stephane.crenner@agglo-haguenau.fr
Ou
M. Bernard HUMBERT
03.88.63.95.10

12. Date d'envoi de l'avis à la publication : jeudi 4 avril 2019

Signature numérique de André ERBS
VILLE DE HAGUENAU

Pour le Maire et par délégation,
Le Premier Adjoint au Maire,



André ERBS